

Marianne, 24 avril 2015

DJIHADISME

CES DÉTENUS QUI AFFOLENT LES SÉNATEURS

Une enquête parlementaire pointe les faiblesses de l'administration pénitentiaire dans la lutte contre le terrorisme islamiste. PAR FRÉDÉRIC PLOQUIN

Au moment où l'Assemblée nationale autorisait les services pénitentiaires à utiliser – contre l'avis de Christiane Taubira – les moyens techniques des espions, une commission sénatoriale pointait les faiblesses des prisons devant le djihadisme. Entre une surpopulation carcérale jamais démentie (132 personnes pour 100 places) et le sous-effectif chronique du personnel, la radicalisation des détenus aurait même de beaux jours devant elle, à en croire le sénateur (PS) Jean-Pierre Sueur, rapporteur de cette enquête étagée. Exemple : les maisons d'arrêt franciliennes, qui concentrent les individus incarcérés pour des faits de terrorisme, sont celles où les gardiens stagiaires sont les plus nombreux, déplorent ainsi les sénateurs.

« Les surveillants peinent à empêcher la propagation de discours radicaux, notamment en raison de la persistance de l'introduction d'objets interdits, tels les téléphones portables », écrivent-ils. Le nombre d'aumôniers musulmans serait notoirement insuffisant, de même que le budget permettant de les indemniser, « alors qu'ils jouent un rôle essentiel dans le soutien moral et l'apaisement qu'ils apportent aux détenus de confession musulmane ».

Le tout, poursuivent les sénateurs, sous la surveillance d'un « bureau du renseignement pénitentiaire [...] largement sous-dimensionné ». Ce bureau, rappellent-ils, est composé de 13 fonctionnaires, chargés de



ENCARCÈMENT RELIGIEUX. Un détenu de la maison d'arrêt d'Osny (Val-d'Oise) prie dans sa cellule en compagnie d'un aumônier musulman.

centraliser les renseignements collectés auprès de neuf référents interrégionaux et de 191 référents implantés dans les établissements...

DES MOYENS PLUS IMPORTANTS

Leur mission consiste à contrôler le phénomène de la radicalisation derrière les barreaux – dont les attaques terroristes du mois de janvier ont démontré l'acuité –, mais pas seulement puisque ces agents ont d'abord été installés, en 2005, pour surveiller au plus près les grands voyous susceptibles de s'évader. Au total, ce sont près de 500 prisonniers qu'ils doivent avoir à l'œil, sachant qu'ils exercent parfois leur mission à temps partiel et que rien n'est plus

délicat que de démasquer un détenu qui dissimule sa radicalisation.

Devant cette situation, les députés ont donc voté pour que les surveillants affectés au renseignement puissent déployer les grands moyens, de la sonorisation des cellules à la captation d'images, en passant par les écoutes des téléphones portables dont ils découvriront au passage tout l'intérêt... du point de vue de la pure investigation. Cette proposition, qui émanait d'un député écologiste, Christophe Cavard, est restée en travers de la gorge de la garde des Sceaux, qui s'est séparée dans la foulée de son troisième directeur de cabinet en trois ans. Un texte qui augure d'une nouvelle ère dans les relations entre détenus et surveillants... ■